



Déclaration fiscale exacte. Totalité des crédits. Votre petite entreprise le mérite. Récupérez-les.

Si vous travaillez à votre compte en tant que travailleur indépendant, travailleur de plateforme ou propriétaire d'une petite entreprise, vous devez déclarer vos impôts *chaque année* et réaliser un paiement *trimestriel* de vos impôts sur le revenu estimés.

La préparation fiscale gratuite (Free Tax Prep) de la ville de New York peut vous aider.

Accédez à des ressources gratuites tout au long de l'année, notamment :

- **Préparation de déclarations fiscales spécialisée en personne***

- Obtenez de l'aide pour remplir les déclarations fédérales et de l'État de New York trimestrielles d'impôts sur le revenu estimés.
- À partir de janvier 2025, remplissez une déclaration fiscale exacte.

- **Consultations individuelles et séances de groupe**

- Bénéficiez d'une assistance personnalisée et d'outils spécifiques à votre entreprise.

Revenus maximaux de 93 000 \$ (familles) ou de 65 000 \$ (personnes seules) avec des dépenses professionnelles maximales de 250 000 \$.

**Recherchez des sites en présentiel qui proposent une assistance aux travailleurs indépendants ou de l'aide au titre du formulaire Schedule C.*

- **Ateliers**

- Apprenez les bases de la déclaration fiscale et les bonnes pratiques de tenue de dossiers.

- **Boîtes à outils et plus encore**

- Obtenez des modèles et des conseils en matière de tenue de dossiers. Obtenez également aux ressources et services gratuits de la Ville pour vous aider à créer des actifs et à développer votre entreprise.

Aucun plafond de revenus ou de dépenses ne s'applique.